

PLUS JAMAIS CA !

Le 11 novembre 1918, dès que l'armistice fut connu, ce cri du cœur fusa partout à travers notre pays. A Villaines comme ailleurs, la vie ne reprit son cours normal qu'au début de 1920, les soldats n'ayant été démobilisés que le 19 septembre 1919.

En février 1920, la municipalité demanda l'installation d'une cabine téléphonique au bureau de poste situé au 4 rue de l'Argance actuellement, dans une maison qui à l'époque, appartenait à Mr RICORDEAU architecte au Mans bien connu à Villaines. Cette maison était louée au service des postes et télégraphes pour 275 francs par an dont 75 francs à charge de la commune. En 1925, ce service percevait une rétribution de 450 francs par an pour frais de gérance du service électrique.

Le 30 août 1924, le conseil municipal décida la construction du chemin vicinal partant du « chemin de grande communication n° 32 » passant par la Haie, Bonnefontaine, la Guillerie, jusqu'à la route du Bois malade. Les chemins communaux, laissés à l'abandon du fait de la guerre, furent remis en état et encaissés.

En juin 1920, la distillerie installée sur la place publique devant l'église, fut déplacée près de la fontaine de la Corbinette. En octobre 1923, le conseil municipal accepta le devis du charpentier Auguste COUBARD d'un montant de 2937 frs 50 cts pour réfection de la toiture du presbytère. En 1927, ce même artisan fut chargé de la démolition de la chapelle des fonds, nous l'avons évoqué dans un précédent bulletin.

Daniel GUERINET

Voir J.M. pour cartes postales